



ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Une campagne de sensibilisation dans les gorges de l'Hérault

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de gestion de la baignade et des activités de loisirs nautiques dans les gorges de l'Hérault, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, avec les Communautés de communes du Grand Pic Saint Loup et des Cévennes Gangeoises et Suménoises, a réalisé des supports de communication et de sensibilisation à destination des pratiquants de loisirs d'eau vive.

Publié le 19 juillet 2018

Cet été, nos équipements se dotent de nouveaux supports de communication

Mis gratuitement à disposition par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, des panneaux sont installés sur les bases de location de canoë-kayak intervenant sur le périmètre du Grand Site de France des Gorges de l'Hérault, et qui ont manifesté leur volonté de participer à cette opération de sensibilisation. Ils accompagnent l'étape du « briefing »

précèdent le transport des sportifs vers l'embarcadère. En complément, des adhésifs disposés sur les bidons étanches et des affiches suivront l'embarcation aussi dans la descente des gorges.

Ces supports intègrent ainsi un plan des parcours permettant de se situer pendant l'activité, un rappel des principales règles de sécurité à respecter, ainsi qu'un volet de sensibilisation incitant au respect de l'environnement.

Les contenus ont été élaborés en concertation avec les représentants des loueurs d'embarcations professionnels, les gestionnaires du Grand Site de France et des sites Natura 2000, et les services de secours compétents.

Pourquoi ces nouveaux outils ?

Pour mieux informer les participants sur les principales règles de sécurité et les bons comportements à adopter sur le fleuve, pour permettre de mieux se repérer grâce à un plan pour chaque parcours, mais aussi pour être sensibiliser au respect des gorges et de la diversité des espèces qui les peuplent.

Retrouvez les principales espèces :

► LE MILAN NOIR

Charognard, ce rapace migrateur porte bien son nom et se reconnaît à sa coloration sombre et sa queue légèrement échancrée. Soyez « tête en l'air », vous avez de bonnes chances de l'apercevoir dans sa quête de carcasses de poissons au-dessus du fleuve.

► LE MURIN DE CAPACCINI

N'ayez crainte, en métropole, ces animaux ne se nourrissent que d'insectes, ou très exceptionnellement de petits poissons ! Dotée d'un système de sonar, la spectaculaire chauve-souris régule naturellement les populations d'insectes, de l'ordre d'un millier consommés par individu chaque nuit.

► LA LOUTRE

Peu de chance que vous croisiez ce mammifère devenu nocturne à force d'être chassé pour sa fourrure jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Mais ouvrez l'œil ! Cet animal territorial marque régulièrement les berges par ses crottes à l'odeur de miel et de poisson : les épreintes.

► LA CORDULIE SPLENDIDE

Redoutables prédatrices des rivières, les libellules débutent leur vie par un stade larvaire aquatique au cœur de la végétation des berges. Pour les préserver, évitez de piétiner les plantes aquatiques !

► LE BLAGEON

Sensible au raclage, ce petit poisson, présent uniquement dans le quart sud-est de la France, appréciera que vous descendiez de canoë pour franchir les petits rapides où le niveau d'eau n'est pas suffisant pour flotter.

Télécharger les panneaux de sensibilisation

[Parcours 1](#) : De Ganges à Saint-Etienne-d'Issensac

[Parcours 2](#) : Du Barrage Bertrand au Barrage de Belbezet

[Parcours 3](#) : Du Barrage de Belbezet au Pont du Diable

Ensemble, préservons la quiétude et les richesses de ce site remarquable !

"Laissez les gorges de l'Hérault vous ressourcer !"



☰ RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS